JUVIGNY

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Lettre d'information n°3 - Nov. 2026

Madame, Monsieur,

La dernière lettre d'information dont vous avez été destinataires, tout comme la précédente réunion publique réalisée à l'automne 2025, vous ont permis de comprendre les enjeux pour l'avenir de notre territoire qui motivent la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Aujourd'hui, la nouvelle équipe municipale est en place et le travail se poursuit avec la formalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dit PADD.

Intégré au PLU, il correspond au projet politique de la commune et il exprime les grandes lignes de l'évolution du territoire et des projets pour les dix prochaines années.

Ce document constitue donc une étape importante de cette démarche de révision de nos règles d'urbanisme.

Il est considéré comme la "clé de voute" de l'ensemble du dispositif règlementaire du Plan Local d'Urbanisme, c'est-à-dire l'ensemble des orientations et règles mises en œuvre pour répondre aux objectifs de cette révision.

Cette lettre d'information vous propose des premiers éléments d'information et les orientations générales qui ont été débattues en Conseil Municipal le 13 janvier 2026 et présentées aux nouveaux élus lors de la session du 1er octobre dernier.

Les élus souhaitent désormais vous faire part de leurs réflexions, afin que vous puissiez vous exprimer et nous permettre de construire les perspectives et les règles communes pour notre territoire.

La prochaine réunion publique sera organisée dans cet objectif, et constitue une étape essentielle de l'élaboration de ce projet communal.

Nous vous y espérons nombreux et nos échanges fructueux.

Le Maire, Denis MAIRE et le Conseil Municipal

Réunion Publique

Rendez-Vous

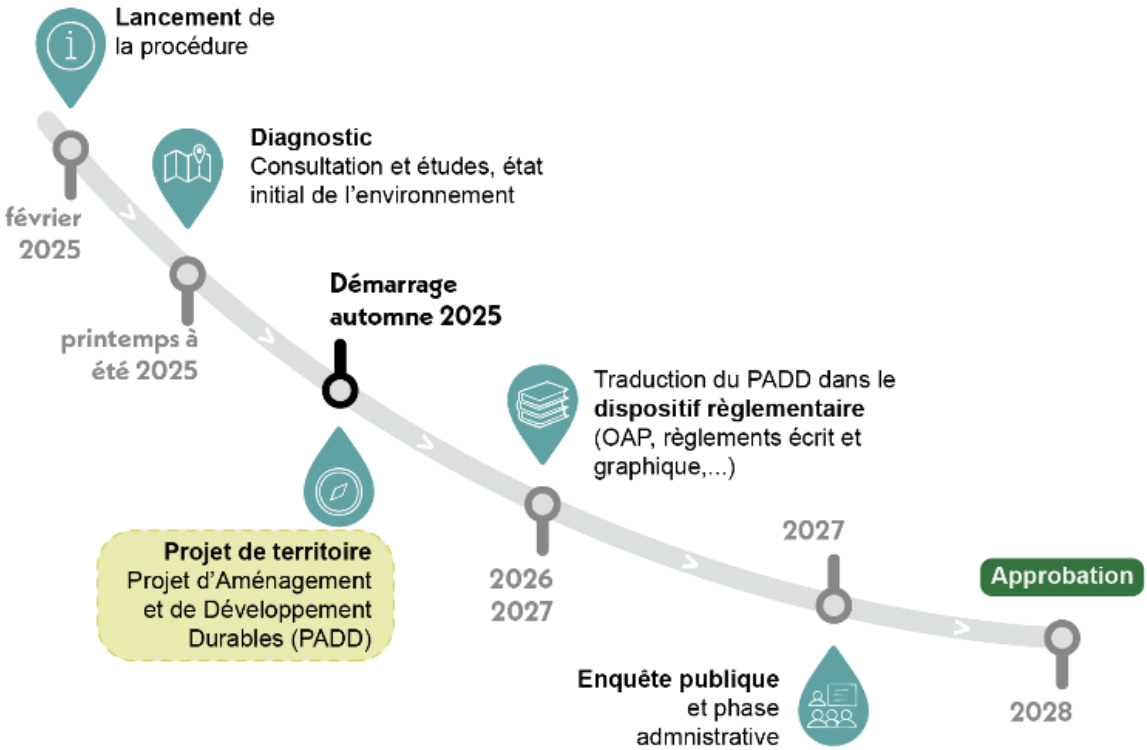
mercredi 25 novembre 2026,

à 19h30

à la salle communale

CALENDRIER : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – PADD, se termine, pour laisser place à la traduction règlementaire de ce dernier. Vous pouvez retrouver les différents documents du PLU en mairie et sur le site internet de la commune.



QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Sur le fond, le PADD décrit la **convergence des préoccupations** d'ordre social, économique et environnemental, qui se traduisent en 4 grands principes de Développement Durable, selon le code de l'Urbanisme L101-1 et L101-2.

Principe d'équilibre
entre développement et protection, entre espaces et usages

Principe de diversité et de mixité urbaine et sociale
(mixité des fonctions et diversité de la population)

Principe d'utilisation économe de l'espace
et de lutte contre l'artificialisation des sols

Principe de gouvernance
Participation, solidarité, partenariat, précaution, prévention, pérennité

Sur la forme, Le PADD constitue une **pièce obligatoire** du dossier de PLU.

Il exprime les **orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues** par les élus pour l'ensemble du territoire pour les années à venir.

Bien que **non opposable aux tiers**, il n'en demeure pas moins un **élément essentiel dans la cohérence du Plan Local d'Urbanisme.**

Le PADD trouvera sa **traduction dans d'autres documents du PLU**, juridiquement opposables :

- les règlements écrits et graphiques
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation dites OAP qui concernent plus spécifiquement des quartiers, des secteurs ou thématiques à mettre en valeur, à réhabiliter, à restructurer ou aménager.

QUEL PROJET POUR JUVIGNY ?

Un constat général : **« Un village préservé au cœur d'un territoire métropolitain »**

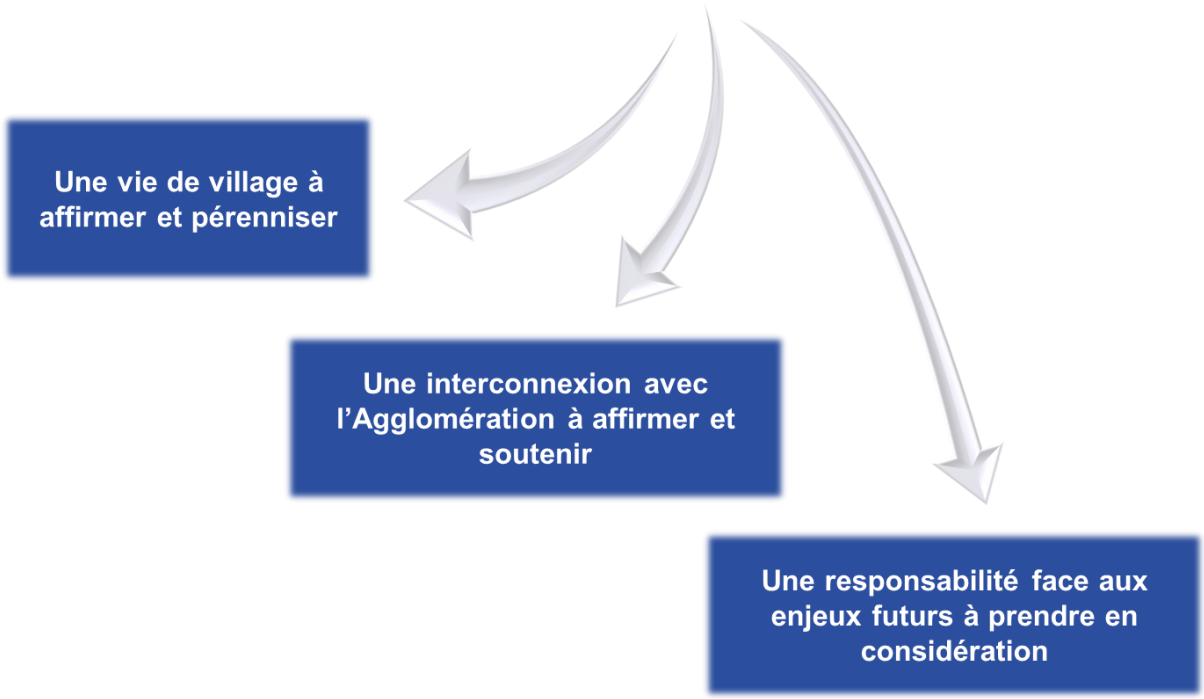


Photos : Territoires Demain et Acer Campestre

… Induisant deux grands enjeux :

- **Une identité communale à préserver** et mettre en valeur, tout en prenant part à la structuration du grand territoire du Genevois français.
- **Une adaptation** aux défis de demain **à poursuivre**, garante de la qualité de vie sur la commune dans les années à venir.

Une ambition générale déclinée en 3 axes :



Et en orientations :

Orientation générale	Une vie de village à affirmer et pérenniser		
Déclinaisons	Soutenir un développement harmonieux de Juvigny	Faire en sorte que Juvigny demeure un véritable de vie sociale	Maîtriser et accompagner l'évolution du paysage de la commune





Orientation générale	Une interconnexion avec l'Agglomération à affirmer et à soutenir	
Déclinaisons	Œuvre pour une mobilité plus diversifiée, en prenant part aux projets à l'échelle du territoire métropolitain	Soutenir tous les acteurs de l'activité économique communale pour leur contribution au dynamisme du territoire

Orientation générale	Une responsabilité face aux enjeux futurs à prendre en considération	
Déclinaisons	Préserver et valoriser les sensibilités environnementales	Agir sur le développement de l'urbanisation



Pour tous renseignements : **Mairie de Juvigny** - 305, route du Sorbier -74100 Juvigny
Tél : 04 50 37 30 67 - www.juvigny74.fr

PLU Plan Local d'Urbanisme